

COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DES ARDENNES

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
FONDEE LE 27 OCTOBRE 1971 – N°2422

**FEDERATION FRANCAISE
D'AVIRON**

Reconnue d'utilité publique
Décret du 1^{er} Juillet 1922

Charleville-Mézières, le 18 mai 2015

Objet : Diffusion de l'avant programme des championnats de zone Nord-Est J14, J16 et J18 bateaux longs

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,

Le Comité Départemental d'Aviron des Ardennes organise les championnats de zone Nord-Est pour les catégories J14, J16 et J18. Ces sélections pour les championnats de France se dérouleront les 13 et 14 juin 2015 sur le lac des Vieilles Forges.

Vous trouverez ci-après toutes les informations concernant cette compétition : inscription, ordre des courses, règles qualificatives, circulation sur le site et sur l'eau, réservation des repas...

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement.

L'équipe du CD Aviron 08 avec les cadres et responsables régionaux.

CD Aviron 08

Base Nautique Jean Delautre – rue des Paquis –

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

CHAMPIONNATS DE ZONE NORD-EST J14, J16 et J18 BATEAUX LONGS SAMEDI 13 - DIMANCHE 14 JUIN 2015

1. Généralités :

Objet : Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition : Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFA. Pour la saison sportive 2015, elles se composent ainsi :

Zone Sud-Est : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.

Zone Nord-Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas de Calais, Picardie.

Zone Sud-Ouest : Aquitaine, Guadeloupe, Martinique, Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charentes.

Zone Nord-Ouest : Bretagne, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, Centre, Pays de la Loire.



CATÉGORIES	J18 ET SÉNIOR BATEAUX COURTS, J14, J16	J18 BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
NORD-EST	5	3
NORD-OUEST	6	5
SUD-EST	9	7
SUD-OUEST	4	3

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles seront attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2015 :

24 qualifiés : Sud-Ouest, Nord-Ouest, Sud-Est, Nord-Est

18 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est

Echéancier :

Lundi 18 mai – 8h00 – Ouverture des inscriptions sur clubaviron.net
 Vendredi 05 juin – 14h00 – Clôture des inscriptions
 Vendredi 05 juin – 16h00 – Consultation des inscriptions sur Internet
 Mardi 09 juin – Envoi du programme des championnats de zone
 Lundi 15 juin – 16h00 – Retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés

Les clubs font leurs engagements par Internet. Les engagements de chaque zone sont indépendants. A la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA au responsable sportif de la zone.

Organisation générale :

Voir le document intitulé « Réglementation sportive 2015 », approuvé par le Comité Directeur de la FFA le 29 novembre 2014.

Caractéristiques du bassin :

Lac des Vieilles Forges.
 Ligne droite de 2000 mètres. Balisage type « Albano ». Départs tenus, ponton mobile.

Réunions des délégués :

- Samedi **13 juin à 7h30** à la base de loisirs (1^{er} étage)
- Dimanche **14 juin à 8h00** pour la démonstration benjamin et les courses senior sprint et vétérans (base de loisirs, 1^{er} étage également).

Déroulement prévisionnel des épreuves du Championnats de Zone Bateaux Longs 2015 (à préciser selon les engagements) :

- Samedi matin : Séries qualificatives
- Samedi après-midi : Repêchages
- Dimanche matin : Finales A et B J18, Demi-finales et finales C et D
- Dimanche après-midi : Finales A et B J14, J16

2. Épreuves

J14 - distance de course : 1000 m		J16 - distance de course : 1500 m		J18 - distance de course : 2000 m	
1 J14F2X	2 rameuses en couple	9 J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur	22 J18F2X	2 rameuses en couple
2 J14F1X	1 rameuse en couple	10 J16F2X	2 rameuses en couple	23 J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
3 J14F4X+	4 rameuses en couple avec barreur	11 J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	24 J18F4X	4 rameuses en couple
4 J14F8X+	8 rameuses en couple avec barreur	12 J16F1X	1 rameuse en couple	25 J18F4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5 J14H2X	2 rameurs en couple	13 J16F4X	4 rameuses en couple	26 J18H2X	2 rameurs en couple
6 J14H1X	1 rameur en couple	14 J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27 J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
7 J14H4X+	4 rameurs en couple avec barreur	15 J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur	28 J18H4X	4 rameurs en couple
8 J14H8X+	8 rameurs en couple avec barreur	16 J16H2X	2 rameurs en couple	29 J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
		17 J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur		
		18 J16H1X	1 rameur en couple		
		19 J16H4-	4 rameurs en pointe sans barreur		
		20 J16H4X	4 rameurs en couple		
		21 J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur		

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

Les frais d'inscription sont de 2 euros par siège, y compris les parcours senior/vétérant et la démonstration benjamin organisés hors championnats.

• Équipages des épreuves J14 et J16

Les rameurs participant aux championnats J14 (rameurs J12, J13 et J14) et J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs J12 à J16 est fixée au mercredi 03 juin à 12h00.

• Équipages des épreuves J18 bateaux longs

Le championnat de France J18 bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

• Engagements aux championnats de zone

Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France sur le site intranet de la FFA.

• Engagements aux championnats de France J14, J16 et J18 bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats de zone.
- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.
- France.

- Pour rappel, il existe dorénavant un document fédéral précisant les dispositions à prendre en cas de problèmes liés aux conditions de course défavorables.

<http://www.avironfrance.asso.fr/EspaceClub/Compétition/GestionProblemesConditionsCourses.htm>

Systeme de qualification :

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B à partir de 8 participants
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) à partir de 14 participants • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
19 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} , les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des restants en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} , 4 ^{es} et les 5 ^{es} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 4 ^{es} et 5 ^{es} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Pesée :

La pesée des barreaux s'effectuera au rez-de-chaussée de la base de loisirs (voilerie).

Courses senior sprint et vétérans :

Possibilité de courses sur 500 mètres pour les seniors (départs non tenus) et sur 1000 m pour les vétérans le dimanche entre 13h00 et 13h30 et en fonction des engagements du championnat de zone.

Les inscriptions à ces courses doivent parvenir directement au carsa08@wanadoo.fr

Démonstration J12 :

Possibilité de faire une démonstration J12 sur 500 mètres le dimanche entre 10h et 10h30 et en fonction des engagements du championnat de zone.

Les inscriptions à ces courses doivent parvenir directement au carsa08@wanadoo.fr

Sécurité :

Emplacement des services de secours et de sauvetage (horaires de fonctionnement correspondant à ceux de la régata) :

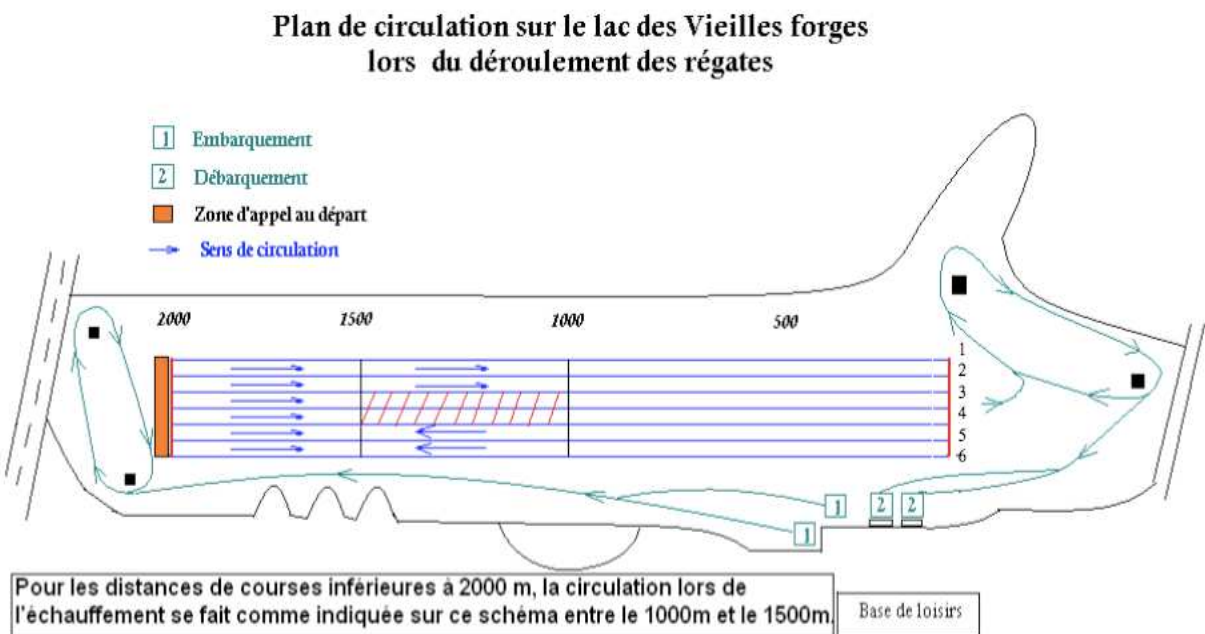
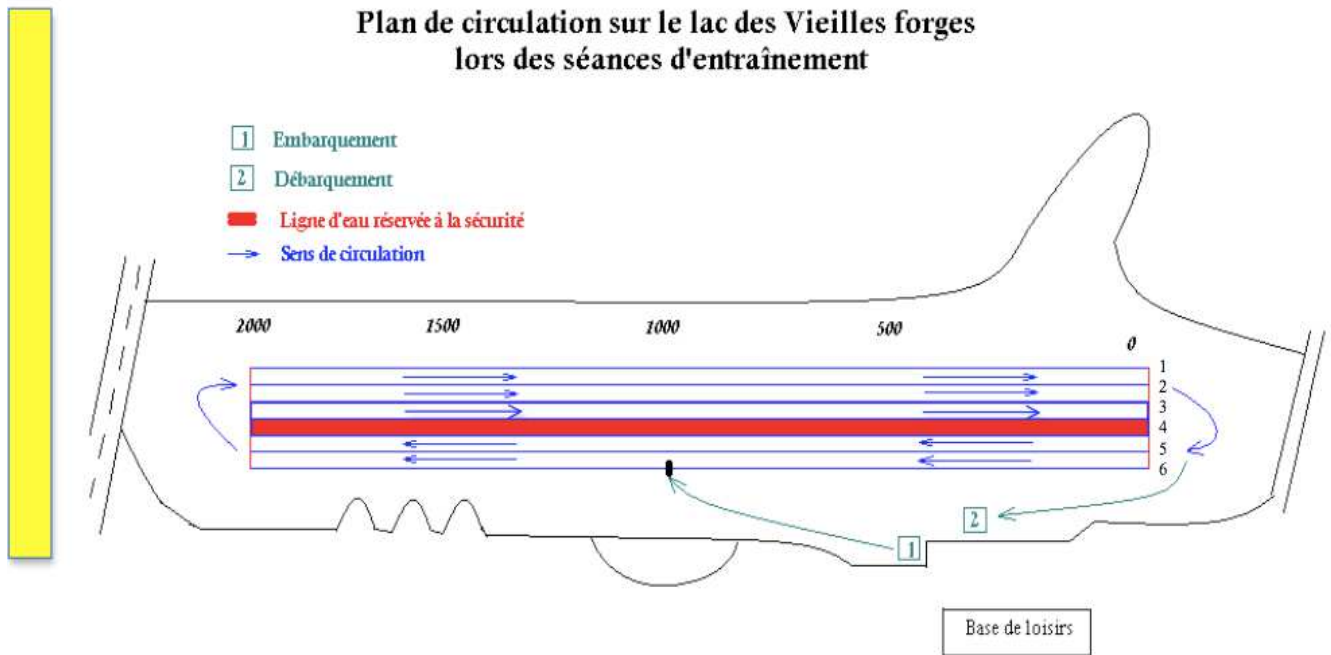
- Présence d'une société d'ambulanciers (2 véhicules)
- Présence d'un maître nageur sauveteur positionné près de la ligne d'arrivée

Entraînement :

Le bassin est ouvert de 7h à 20h.

L'entraînement sur le bassin se fera sous la responsabilité des clubs. L'entraînement doit être terminé et tous les bateaux rentrés aux pontons de débarquement au plus tard 30 minutes avant la première course. L'entraînement pourra reprendre après les courses sur autorisation du Président du Jury (Art. 26-3 du code des régates).

Plans de circulation :



Organisation du stationnement les 12, 13 et 14 juin 2015



Repas :

Des repas sont prévus pour la journée du 13 (matin, midi et soir) et du 14 (matin et midi). Ils sont à réserver à carsa08@wanadoo.fr avant le mardi 09 juin 18 heures. Toute demande au-delà de cette date n'est pas assurée de recevoir une réponse positive.

- Horaires des repas :
 - Vendredi 12 juin de 19h00 à 21h00
 - Samedi 13 juin de 7h30 à 8h30
 - Samedi 13 juin de 11h00 à 14h00
 - Samedi 13 juin de 19h00 à 21h00
 - Dimanche 14 juin de 6h00 à 8h30
 - Dimanche 14 juin de 11h00 à 14h00
- Tarifs :
 - Petit déjeuner : 3,5 euros/personne
 - Repas : 10.5 euros/personne (si réservation avant le 05 juin 18h00)
 - Repas : 11.5 euros/personne (si réservation entre le 05 et 09 juin 18h00)
 - Repas : 13.5 euros/personne (si réservation après le 09 juin 18h00, et sous réserve de possibilité)

*Des paniers repas pour le Dimanche soir peuvent être aussi réservés. Le contenu sera: une bouteille de 50cl d'eau, un sandwich jambon/gruyère, un fruit et un pochon de barquette Lu pour le **prix de 5 euros***

L'organisation se garde le droit d'annuler les repas en cas de manque de réservations.

CONTACTS

Arnaud TIXIER, coordonnateur sportif et président de la zone Nord-Est
Tél : 06.87.44.75.71 / arnaud.tixier@avironfrance.fr / leopaul@club-internet.fr

Georges VILLE, Président de la Ligue de Champagne-Ardennes
Tél : 03.25.75.49.16 / avirontroyes@wanadoo.fr

Guillaume VIELLE, Président du Comité Départemental des Ardennes
Tél : 06.81.58.80.92 / guillaume.vielle@orange.fr

Loïc TISSERANT, Technicien Sportif Départemental
Tél : 06.47.35.20.04 / carsa08@wanadoo.fr

Samuel REMY, Président de Jury
Tél : 06.76.17.60.36 / samuel.remy@avironfrance.fr

Marion JULLIEN, Cadre Technique Régional Lorraine
Tél : 06.15.38.48.26 / marion.jullien@avironfrance.fr

BON DE COMMANDE REPAS

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE :

TELEPHONE :

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Prix de base	Sous-total
Petit déjeuner				3,5€ x	
Déjeuner				10.5-11.5-13.5€ x	
Dîner				10.5-11.5-13.5€ x	
			Panier repas	5 € x	
			TOTAL		

Règlement et remise de facture sur place

Le bon de commande est à retourner de préférence à carsa08@wanadoo.fr, ou éventuellement au :

CD AVIRON 08
Base Nautique Jean Delautre
rue des Paquis prolongée
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

A retourner avant le lundi 08 juin 18h00

Un tarif préférentiel (10.5 euros pour les déjeuners et dîners) sera accordé aux clubs qui rendent le bon de commande avant le 05 juin 18h00. Du 05 juin 18h00 au 09 juin 18h00, ce tarif passera à 11.5 euros. Après le 09 juin 18h00, le tarif sera de 13.5 euros.

L'équipe du CD Aviron 08.